

## BULLETIN D'INFO

Mai 2024

### 6 MAI 2024, AUDITION DE TRANSPARENTS AU SENAT, DANS LE CADRE DE L'EXAMEN D'UNE PROPOSITION DE LOI VOULANT INTERDIRE L'ACCES AUX PARCOURS DE TRANSITION POUR LES MINEURS.

Ci-après, les retours du Conseil d'Administration de TRANSPARENTS sur cette audition...

#### PROCHAINES INTERVENTIONS DE TRANSPARENTS

##### • DIU

« Accompagnement, soin et santé des personnes trans » Lyon  
mai 2024

<https://offre-formation.univ-lyon1.fr/parcours-1219/accompagnement-soins-et-sante-des-personnes-trans.html>

##### • JOURNEES NATIONALES DE FORMATION DU M.A.I..S juin 2024

<https://www.mais.asso.fr/journee/corps-reflet-dune-societe-en-mouvement>

Et, de nouveaux temps d'échanges entre parents en juin et septembre.

##### • A quoi correspond cette audition ?

Cette audition s'inscrit dans le cadre d'une étape institutionnelle précédant la discussion en séance publique, le 28 mai prochain, de la proposition de loi déposée par le groupe de travail LR qui s'est réuni sous l'égide de la sénatrice Mme Eustache-Brinio. Un rapporteur du texte, membre de la Commission des Affaires Sociales du Sénat a été désigné. Il auditionne pour se forger une opinion, rédiger un rapport et proposer éventuellement des amendements. Son rapport sera soumis à l'avis de la Commission puis au vote du Sénat. Le format étant plus ouvert et a priori « non téléguisé », à la différence de celui mis en place par le groupe de travail, il était dès lors important pour TRANSPARENTS de faire part de son avis.

Rappel du contenu de la proposition de loi : <https://www.senat.fr/leg/exposes-des-motifs/ppl23-435-expose.html>

##### • Déroulé de l'audition

- Nous avons été reçus par trois sénateurs : Alain Milon LR Vaucluse, rapporteur du texte, Anne Souyris EEVL Paris, Silvana Silvani PC Meurthe et Moselle, et Jérôme Ghiande, administrateur de la Commission aux affaires sociales.
- Notre configuration a été appréciée : 2 couples de TRANSPARENTS, avec des parcours différents sur le plan de l'accompagnement de leur enfant.
- Il nous a été laissé présenter notre position et nos arguments. Notre présentation a été félicitée sur le fond (arguments, nuances, clarté) et la forme (non agressive, posée). Du temps avait effectivement été passé à la préparation du sujet.
- Nos 3 interlocuteurs ont été à l'écoute, avec des questions intéressées, non intrusives. Nous les en remercions. Aucun ne semblerait prêt à accompagner l'interdiction. Nous avons argumenté contre cette éventualité, à l'exception d'une loi "Blanquer" par exemple. La volonté politique sera-t-elle plus forte que les besoins des familles ? A suivre...
- Nous avons rappelé et argumenté la priorité de l'association et de ses membres, s'agissant des mineurs et des jeunes majeurs :
  - 1) un accompagnement soutenant, sécuritaire, ajustable par des professionnels de santé pluri-disciplinaires formés, et des solutions innovantes, en parallèle, pour pallier le manque cruel de professionnels de santé en France ;
  - 2) Confiance aux instances (HAS) et professionnels de santé pour écrire de manière concertée, équilibrée et responsable des « recommandations/protocole », puis veiller à une mise en œuvre déontologique.

# TRANS PARENTS

## • Synthèse de la position dont nous avons fait part (extraits)

« En deux ans, la pair-aidance au sein de TRANSPARENTS s'est beaucoup développée. Nous considérons que les familles en contact avec l'association sont très représentatives de beaucoup d'autres, souvent discrètes, ne recherchant pas l'exposition médiatique, plutôt des informations objectives dans l'intérêt de leurs enfants et proches concernés (mineurs et majeurs), notamment auprès des professionnels de santé. Il est donc important pour l'association et ces familles de pouvoir être entendues dans le cadre des réflexions en cours portant sur une éventuelle interdiction de transitionner pour les mineurs.

Presque toutes les familles en contact avec TRANSPARENTS, le plus souvent des parents, méconnaissaient la variance de genre avant que leur enfant ne soit concerné, et n'avaient jamais été en relation avec des personnes trans. Le jour où ces parents sont confrontés au sujet, ils sont choqués, déstabilisés, se questionnent beaucoup, tout le temps. Bien sûr, ces parents sont aux côtés de leur enfant qui rencontre cette situation, comme de leurs autres enfants. Ils souhaitent surtout l'accompagner au mieux, sans pour autant le freiner ou le devancer, avec l'appui d'équipes médicales qualifiées. Se sont des familles aimantes et responsables. Certains débats actuels sur le sujet les effraient. Ils s'inquiètent des fractures et de la haine qu'ils génèrent. Ils ne se sentent souvent pas concernés par ces « idéologies » car eux-mêmes vivent des situations concrètes, urgentes, et ont surtout besoin de *solutions constructives*.

### **Du coup, dans cette situation, quelle sont les besoins de TRANSPARENTS et des familles ?**

- Une interdiction, avec un suivi psychiatrique comme seule perspective, n'est pas, pour nous, une solution constructive. Cette interdiction ajouterait un fardeau aux familles et conduirait nos enfants dans le mur : ils avanceront seuls, en s'automédicamentant par exemple. Une loi ne nous semble pas prioritaire, d'autant si elle est prise dans l'urgence, sans large et véritable consultation, et dans quel but ? Elle déjugerait la compétence médicale et la responsabilité des parents.
- Nous souhaitons avant tout que nos enfants (mineurs, jeunes majeurs et adultes) soient accompagnés dans leur questionnement/variance de genre, par des *professionnels de santé formés et suffisamment nombreux*.
- Il nous importe que cet accompagnement soit *soutenant et sécuritaire* à la fois, individualisé, et mis en place au plus tôt lorsque c'est possible. La formation des professionnels de santé, du social est nécessaire, ainsi que des solutions innovantes dont il faut se préoccuper rapidement, et dont nous faisons état dans les réponses au questionnaire qu'il nous a été demandé de remplir.
- Concernant les mineurs, nous considérons que la mise en place d'un « protocole » concerté serait le plus adapté. Les personnels médicaux appliquant actuellement les recommandations de la WPATH, l'idée serait de les adapter au contexte et pratiques médicales de notre territoire. La HAS réfléchit au sujet. Il nous semble que la priorité est de la laisser travailler, en élargissant aux moins de 16 ans l'objectif qu'elle s'est donnée, avec notamment :
  - Au moins 1 équipe pluridisciplinaire par région, avec le concours de professionnels du privé, du para-médical et des bénévoles (pour les personnes concernées et leurs familles)
  - Des solutions en support comme : des binômes « travailleur social & médiateur familial » au domicile des familles lorsque nécessaire, plus d'éducateurs de rue au plus près des jeunes, des commissions pluridisciplinaires entre les professionnels du privé aussi.
  - Pour les jeunes majeurs (ex. 18/21 ans) : un suivi par ces mêmes équipes. La majorité ne doit pas être pénalisante et laisser ces jeunes majeurs livrés à eux-mêmes. Beaucoup ne commencent pas une transition en étant mineurs.
- Nous comprenons les peurs qui seraient que des mineurs engagent une transition par erreur, sous l'influence supposée des réseaux-sociaux et de « trans-activistes ». Il est possible que certain.e.s se questionnent sur leur identité de genre, un temps donné, en réaction à d'autres problématiques. C'est justement l'accompagnement qui peut permettre de les aider à clarifier, à se positionner. Pour ceux, la majorité, qui poursuivront vers un parcours de transition, il est clair pour les familles concernées que ce n'est pas un choix. Nos enfants sont ainsi. Ils n'ont pas demandé à vivre cela. Ce à quoi ils se destinent est clairement dissuasif, non pas incitatif. Qui rêverait de leur place ? Eux, seraient prêt à en changer ! Si, malgré tout, les personnes en variance de genre sont prêtes à faire face aux épreuves d'un tel parcours, c'est que leur envie de vivre est plus forte que celle de mourir. Aussi, accompagnons-les au mieux, avec prudence concernant les mineurs, en laissant la possibilité d'un « cas par cas », avec le respect mérité, de l'humanité et beaucoup d'humilité à l'égard d'un sujet complexe, sur lequel notre société ouvre enfin les yeux, depuis peu. Ne les refermons pas ! ».

Le Conseil d'Administration reste à votre disposition...

 <https://www.linkedin.com/in/association-transparents->